

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEAN-PAUL L'ALLIER, PÈRE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

Québec, le 5 janvier 2016 – C'est avec tristesse que les élus et le personnel de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) apprenaient le décès de monsieur Jean-Paul L'Allier, maire de Québec de 1989 à 2005 et véritable père de la CMQ qu'il a présidée de sa création, en 2002, à la fin de son mandat à titre de maire de Québec, en 2005.

Outre les nombreux legs dont la Ville et le Québec ont hérité de cet homme de grande vision, rappelons que monsieur L'Allier croyait profondément à la nécessité, pour l'ensemble des municipalités de la région métropolitaine de Québec, de se doter d'une vision commune de leur développement et de travailler ensemble à concrétiser cette dernière.

Instigateur de la proposition *Deux villes, une communauté* mise de l'avant dans le cadre de la réorganisation municipale, monsieur L'Allier plaidait alors en faveur de la nécessité de la concertation régionale, particulièrement entre les deux rives du Saint-Laurent, pour faire face aux défis du développement moderne. En 2002, la *Loi portant la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais* donnait suite à cette proposition en prévoyant la création de la CMQ.

Comme il l'écrivait dans la préface du premier rapport annuel de l'organisation, « La CMQ prône, sur les enjeux de nature métropolitaine, une meilleure cohésion entre la Ville de Québec, la Ville de Lévis et les MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans ». Pour monsieur L'Allier, la structure de cette organisation devait être « délibérément légère, axée sur la planification plutôt que sur les opérations ».

C'est donc grâce au leadership de monsieur L'Allier que les élus des municipalités comprises sur le territoire de la CMQ ont graduellement appris à mieux se connaître, à partager leur vision du développement de la région et à poser des gestes concrets pour rendre cette dernière plus attrayante aux yeux de tous.

En 2005, la CMQ adoptait son énoncé de vision stratégique, *Bâtir ensemble une communauté plus forte*, de même qu'un plan des grands enjeux économiques et son premier plan de gestion des matières résiduelles. Comme pour chacun des gestes posés par monsieur L'Allier à titre de président de la Communauté métropolitaine de Québec, ces plans prenaient largement appui sur le travail réalisé au sein des municipalités locales.

Organisme de planification, de coordination et de financement, la CMQ intervient maintenant en aménagement du territoire, en transport métropolitain, en environnement et en gestion des matières résiduelles. Elle regroupe 28 municipalités et trois MRC comptant un total de 782 000 habitants.